



# Grand Collège des Rites Écossais

SUPRÊME CONSEIL DU 33° DEGRÉ EN FRANCE  
1764-1804  
GODF

## Lettre Mensuelle 176 – Avril 2021

Très chers Frères et Sœurs,

Le communiqué paru début avril sur la page d'accueil de notre site extranet invitait chaque atelier à la plus grande prudence quant à l'organisation de tenues en présence et appelait à privilégier le recours à la visioconférence. Ces recommandations sont toujours de mise.

De toute évidence, ces réunions à distance ne revêtiront jamais le caractère hautement symbolique du rassemblement de tous en ce même lieu qu'est la Loge ou l'Atelier. Elles permettent néanmoins de maintenir le lien qui, plus que jamais en la période difficile que nous traversons, doit assurer la force de notre fraternité.

Au cours des premiers mois de la situation inédite dans laquelle nous nous sommes trouvés, beaucoup d'entre nous ont légitimement craint que certains de nos membres s'éloignent de la juridiction. Il s'avère qu'il n'en a rien été puisque le nombre de démissions enregistrées en 2020 est inférieur à celui de 2019. Voyons là le témoignage des efforts de solidarité qui ont pris corps au sein des Ateliers et la preuve que la fraternité n'est pas un vain mot.

Comme tout Atelier – et peut-être plus que tout autre compte tenu de très longs déplacements imposés à certains de ses membres – le Suprême Conseil n'a pas échappé aux difficultés inhérentes à la situation. Aussi n'a-t-il pu se réunir qu'à distance.

Quatre de ces réunions ont été consacrées à des prises de décisions d'ordre administratif dont vous avez pu prendre connaissance dans les précédentes lettres mensuelles.

S'inscrivant dans la suite de la réflexion menée avec les Présidents de secteurs lors des réunions à distance des 27 et 29 janvier 2021, sept autres visioconférences, ont été dédiées à un débat sur l'état et le fonctionnement de la Juridiction en général et du Suprême Conseil en particulier. Ce long temps d'échanges a porté sur trois points :

- fonctionnement interne du Suprême Conseil ;
- vie et animation de la Juridiction ;
- politique de rayonnement et de développement.

Il en a résulté un ensemble de propositions que les différentes commissions du Suprême Conseil sont en train d'étudier. Ces dernières devront remettre leurs conclusions en juin prochain au Suprême Conseil qui aura à se prononcer.

Vous serez bien sûr informés des décisions qui seront prises.

Mais soyez tous d'ores et déjà assurés de la volonté du Suprême Conseil d'être attentif au bien-être et à l'intérêt de la Juridiction sans jamais renier ce qui fait la spécificité du Rite Écossais Ancien Accepté que nous pratiquons.

Bien fraternellement à tous.

**T. : I. : F. : Georges LASSOUS, 33°**

Très Puissant Souverain Grand Commandeur